

**Rapport du maire sur la situation financière  
de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal**

**Déposé lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
du 5 juillet 2010**

Citoyennes et citoyens,  
Collègues du conseil d'arrondissement,  
Mesdames, Messieurs,

Conformément à la Charte de la Ville de Montréal, je dépose aujourd'hui le rapport sur la situation financière de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Il fait état des résultats financiers pour l'année terminée le 31 décembre 2009, des résultats préliminaires de l'exercice financier de l'année 2010, des dépenses en immobilisations pour 2010 ainsi que des grandes orientations du budget de fonctionnement 2011 et du programme triennal d'immobilisations 2011-2013.

De plus, il traite des éléments concernant expressément l'arrondissement contenus dans le dernier rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal. Enfin, le rapport fait état des rémunérations et des allocations de dépenses des conseillers qui occupent un poste particulier au sein du conseil d'arrondissement.

Conformément à la Charte de la Ville de Montréal, je dépose aussi la liste des contrats octroyés du 1<sup>er</sup> août 2009 au 31 mai 2010 : contrats de 25 000 \$ ou plus et ceux de plus de 2 000 \$ conclus avec un même cocontractant qui totalisent 25 000 \$ ou plus.

### **Les résultats financiers 2009**

Les résultats financiers 2009 ont été annoncés à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 3 mai dernier. Ainsi, l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a enregistré un surplus de 1 718 900 \$ en 2009 sur un budget de 55 960 200 \$ (voir le tableau ci-après). L'économie engendrée par les faibles précipitations de neige de la fin de l'année 2009, la gestion rigoureuse de notre parc de véhicules et la hausse des revenus des permis liée au dynamisme du secteur de la rénovation résidentielle ont contribué à l'atteinte de ces résultats.

Cependant, pour se conformer aux modalités du Fonds de soutien remboursable 2008 – Neige, l'arrondissement a dû rembourser le tiers du prêt consenti par la Ville centre, soit 764 700 \$. C'est donc une somme résiduelle de 954 200 \$ qui a été attribuée à l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal à titre de surplus de gestion 2009. À sa séance du 3 mai 2009, le conseil d'arrondissement, dans l'optique d'une saine gestion, a résolu d'affecter la totalité de cette somme aux réserves de l'arrondissement, afin de se doter d'une marge de sécurité et de se prémunir contre les impondérables.

En date d'aujourd'hui, l'arrondissement a une dette accumulée de 3 351 900 \$, soit 1 822 600 \$ qui correspondent au solde des déficits de gestion 2007 et 2008 et la somme non remboursée de 1 529 300 \$ consentie dans le cadre du prêt du Fonds de soutien remboursable 2008 – Neige. Par conséquent, l'arrondissement tentera de rembourser le solde restant des prêts dus à la Ville centre en fonction des surplus qui pourraient être générés au cours des exercices financiers futurs.

## Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Exercice terminé le 31 décembre 2009

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	(en milliers de dollars)		
	2009		2008
	Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Revenus</b>			
Taxes			
Paiements tenant lieu de taxes			
Transferts			11
Services rendus	3 123	3 096	3 331
Imposition de droits	828	1 220	1 044
Amendes et pénalités	51	140	163
Intérêts		12	
Autres revenus	4	101	72
Dotations budgétaires	51 954	50 455	51 865
	<b>55 960</b>	<b>55 024</b>	<b>56 486</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>			
Administration générale	5 047	5 799	5 501
Sécurité publique	133	117	106
Transport	19 422	18 434	24 666
Hygiène du milieu	11 942	10 879	12 717
Santé et bien-être	313	261	264
Aménagement, urbanisme et développement	2 712	2 542	2 675
Loisirs et culture	16 391	16 705	16 724
Frais de financement			
	<b>55 960</b>	<b>54 737</b>	<b>62 653</b>
<b>Surplus (déficit) de l'exercice</b>		<b>287</b>	<b>(6 167)</b>
<b>Financement</b>			
Remboursement de la dette à long terme			
<b>Affectations</b>			
Activités d'immobilisations		(126)	(67)
Surplus non affecté			
Surplus affecté		942	4 274
Réserves financières et fonds réservés		(41)	36
Montant à pourvoir dans le futur			
		<b>775</b>	<b>4 243</b>
<b>Surplus (déficit) de gestion selon budget modifié</b>		<b>1 062</b>	<b>(1 924)</b>
Corrections - Corporatif		657	(26)
<b>Surplus (déficit) de gestion</b>		<b>1 719</b>	<b>(1 950)</b>

## Les résultats préliminaires de l'exercice financier 2010

Nous avons effectué un suivi budgétaire détaillé en date du 30 avril dernier autant sur le plan des dépenses de fonctionnement que des revenus générés, l'objectif étant de présenter les résultats anticipés par rapport au budget adopté par le conseil d'arrondissement. Selon la tendance observée et les faits connus à ce jour, Le Plateau prévoit terminer l'exercice financier 2010 avec un surplus de 2 569 500 \$.

Les faibles chutes de neige des mois de janvier à avril ont permis à l'arrondissement de réaliser des économies importantes en ce qui concerne les contrats de déblaiement, de chargement et de transport de la neige, de même qu'en matière de location d'équipements et d'heures supplémentaires. De plus, la vitalité du secteur de la construction nous permet d'anticiper des rentrées de fonds additionnelles en ce qui a trait à la délivrance de permis de construction et de transformation des bâtiments.

De ce surplus anticipé, une somme de 1 804 800 \$ sera utilisée pour financer des projets spéciaux, tels que :

- Le passage de la collecte des matières recyclables du bac vert au sac de plastique (278 100 \$).
- La création d'équipes vertes pour maintenir la propreté de certaines rues, pour aménager et agrandir des carrés d'arbre et pour offrir plus de services dans deux de nos parcs (279 700 \$).
- L'augmentation considérable des travaux de réfection routière effectués en régie pour favoriser le développement de notre expertise et une plus grande valorisation du travail de nos équipes des travaux publics (300 000 \$).
- Le renforcement des structures opérationnelles, notamment en matière d'inspection et d'horticulture (625 000 \$).
- La poursuite de la collecte de résidus alimentaires (194 000 \$).
- L'embauche de 22 étudiants afin de renforcer nos équipes opérationnelles en forte période d'achalandage (128 000 \$).

Si la situation financière de l'arrondissement se maintient, le solde résiduel du surplus anticipé, soit 764 700 \$, servira à rembourser la deuxième tranche du prêt à la Ville centre concernant le Fonds de soutien remboursable 2008 – Neige.

## Les dépenses en immobilisations 2010

La programmation des dépenses en immobilisations adoptée par le conseil d'arrondissement en novembre dernier prévoyait des dépenses de 5 581 000 \$ pour l'année 2010.

De plus, à sa séance du 22 avril 2010, le conseil municipal a résolu que les budgets non utilisés de l'année 2009 relatifs aux dépenses d'immobilisations des arrondissements soient reportés en 2010, ce qui représente pour l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal un montant de 8,3 M\$. Toutefois, l'Administration municipale, dans un souci de réduction du service de la dette de la Ville, a décidé d'appliquer une réduction sur les sommes reportées aux arrondissements, soit une somme de 1,4 M\$ pour notre arrondissement. L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal bénéficie donc d'un budget supplémentaire de 6,9 M\$ pour l'exercice 2010.

Le 19 mars 2010, le comité exécutif a adopté le Programme d'amélioration des aménagements dans les parcs (PAAP). Ce nouveau programme vise à accélérer les investissements requis dans le réseau des parcs locaux qui relèvent de la compétence des arrondissements. Pour la première année du programme, soit en 2010, une aide financière de 604 000 \$ sera accordée à notre arrondissement pour mettre aux normes, améliorer et embellir les parcs de quartiers et ainsi contribuer au bien-être des familles et assurer leur sécurité.

En résumé, les investissements prévus au PTI 2010 de l'arrondissement s'élèveront à plus de 13 M\$ et permettront, entre autres, la réalisation des projets suivants :

- Le début des travaux pour le réaménagement de la piscine Laurier.
- L'acquisition de terrains pour la réalisation de projets majeurs dans les domaines culturels, communautaires et civiques.
- Le projet d'occupation, d'animation et d'exploitation du chalet-resto du parc La Fontaine.
- Les travaux de revitalisation dans 13 parcs locaux notamment le réaménagement des parcs Baldwin, Jean-Jacques-Olier et du square Saint-Louis.
- La poursuite du programme de réfection des infrastructures routières et du plan de déplacement urbain.
- Le remplacement d'équipements motorisés utilisés pour les activités de voirie, de propreté et d'entretien des espaces verts.
- La réfection de la toiture du Centre multiethnique.

## **Les orientations 2011 et le programme triennal d'immobilisations 2011-2013**

En avril dernier, l'Administration municipale a présenté le sommaire du cadre financier 2011 pour la Ville de Montréal qui prévoit un déséquilibre de fonctionnement de 400 M\$ pour l'année 2011. De façon à accroître la transparence dans la prise de décisions et le niveau de responsabilité et d'imputabilité des élus, un nouveau processus budgétaire a été mis en place.

La Commission municipale sur les finances, les services administratifs et le capital humain et la Commission d'agglomération sur les finances et l'administration ont reçu comme mandat d'étudier les activités des services centraux, leurs dépenses et leurs revenus dans le but de formuler au comité exécutif des recommandations pour maintenir l'équilibre financier de la Ville de Montréal. Ce nouveau processus aura une incidence sur la planification et le calendrier du prochain budget.

En ce qui concerne le budget de fonctionnement de l'arrondissement, la détermination et l'envoi des enveloppes budgétaires par le comité exécutif, pour l'année 2011, sont prévus pour le 12 juillet 2010. Pour ce qui est du programme triennal d'immobilisations, la détermination des enveloppes budgétaires ne se fera qu'à la fin septembre.

Notre arrondissement aura donc à préparer le budget 2011 de manière à respecter les priorités de l'administration locale et les enjeux stratégiques de la Ville, tout en préservant un cadre financier équilibré.

### **Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal**

Dans son rapport pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, le vérificateur général de la Ville de Montréal n'a soulevé rien de particulier relatif à notre arrondissement.

Il a cependant examiné la distribution des contrats octroyés aux entrepreneurs, de 2006 à 2009, par les 19 conseils d'arrondissement de la Ville. Il en ressort que, pour cette période, les contrats attribués par l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal ont été répartis entre plusieurs entreprises, et ce, afin d'assurer une meilleure concurrence.

Le vérificateur a émis diverses recommandations qui pourraient amener les arrondissements à apporter des mesures correctives, notamment en matière de gestion de contrats de services professionnels, de gestion du parc de véhicules et d'acquisition de biens et de services. Soyez assurés que notre arrondissement mettra tout en oeuvre pour que ces recommandations soient implantées dans les meilleurs délais.

## La rémunération des élus

Selon la Loi sur le traitement des élus municipaux, le présent rapport doit aussi divulguer les rémunérations et les allocations de dépenses des conseillers qui occupent un poste particulier au sein du conseil d'arrondissement.

Ces revenus sont conformes aux règlements et à la loi.

Nom / District	Fonctions	Rémunérations afférentes			Allocation de dépenses
		Montant	Rémunération de base	Rémunération additionnelle	
<i>Du 1er janvier 2009 au 12 novembre 2009</i>					
DOS SANTOS, Isabel <i>Jeanne-Mance</i>	Conseillère d'arrondissement	28 225 \$	x		14 584 \$
DUPLESSIS, Josée <i>De Lorimier</i>	Conseillère d'arrondissement Présidente CCU (du 01-01-09 au 31-12-09)	28 225 \$ 3 256 \$	x	x	14 584 \$
FAKOTAKIS-KOLAITIS, Eleni <i>Mile End</i>	Conseillère d'arrondissement	28 225 \$	x		14 584 \$
<i>Du 12 novembre 2009 au 31 décembre 2009</i>					
BOILEAU, Carl <i>De Lorimier</i>	Conseiller d'arrondissement	3 866 \$	x		1 933 \$
HUGGINS, Piper <i>Jeanne-Mance</i>	Conseillère d'arrondissement	3 866 \$	x		1 933 \$
RYAN, Richard <i>Mile End</i>	Conseiller d'arrondissement Membre CSC	3 866 \$ 253 \$	x	x	1 955 \$

CCU : Comité consultatif d'urbanisme  
CSC : Commission sur les services aux citoyens

Ceci complète la présentation de la situation financière de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Le maire d'arrondissement,



Luc Ferrandez